

MONTECH

magazine

JANVIER
2021



Bulletin d'informations municipales

NUMEROS UTILES

EN CAS D'URGENCE

sur les réseaux d'eau et
assainissement :

SAUR : 05 81 91 35 07

sur le réseau de gaz

GRDF : 0800 47 33 33

sur le réseau d'électricité

ENEDIS : 09 72 67 50 82

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

1 Place de la mairie
82700 Montech

05 63 64 82 44 -
mairie-montech@info82.com

www.ville-montech.fr

[f](#) @mairiedemontech

Médiathèque intercommunale

Mardi de 14h à 17h45
Mercredi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h45
Samedi de 10h à 12h

Ludothèque

Mardi, mercredi, vendredi
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Cyber-café

Du Lundi au vendredi
10h00-13h00 et de 14h00-17h30

DRIMM

Accès déchetterie

Mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 13h-17h

Prise de rendez-vous obligatoire

soit sur le site :

www.dechetterie-drimm.com

soit par téléphone les matinées (de
9h à 12h) en appelant au **05 62 23 13 12**

Magazine d'informations de la commune de Montech

Directeur de publication : Jacques MOIGNARD

Conception : Mairie de Montech

Crédits photos : Couverture : Jacques MOIGNARD

Mairie de Montech, Grand Sud Tarn-et-Garonne,

Colibris Montéchois

Tirage : 3200 exemplaires

Impression : Europrint82

Dépôt légal : Janvier 2021

SOMMAIRE

Vie Municipale 4

Enfance Jeunesse 9

Social 14

CMJ 17

Cadre de vie 18

Associations 23

Vie locale - Economie 26

Tourisme 29

Intercommunalité 30

Culture 32

Etat-civil 33

Cérémonie 34

Expression libre 35

Le mot du Maire

Il y a un an, qui aurait pu imaginer une telle situation ?

Si les avancées technologiques en toutes matières sont faramineuses et se bousculent d'autant plus vite que les époques avancent, nous devons bien constater que le détail insoupçonnable venu de l'autre bout du monde peut enrayer cette marche dont nous avons la prétention de la maîtriser en toute impunité.

Depuis quelques mois c'est ce que nous vivons et cette réalité si dure à percevoir et surtout à accepter nous contraint à esquisser des stratégies balbutiantes.

L'adaptation quasiment au jour le jour est de mise et appelle respect et confiance.. Nos dirigeants, les élus que nous sommes, doivent savoir observer, explorer, écouter pour en toute modestie et responsabilité décider et agir.

Jeter une pierre blesse, peut tuer mais ne construit pas. Nous sommes là pour bâtir.

Résistons et faisons confiance à celles et ceux qui recherchent et qui trouvent.

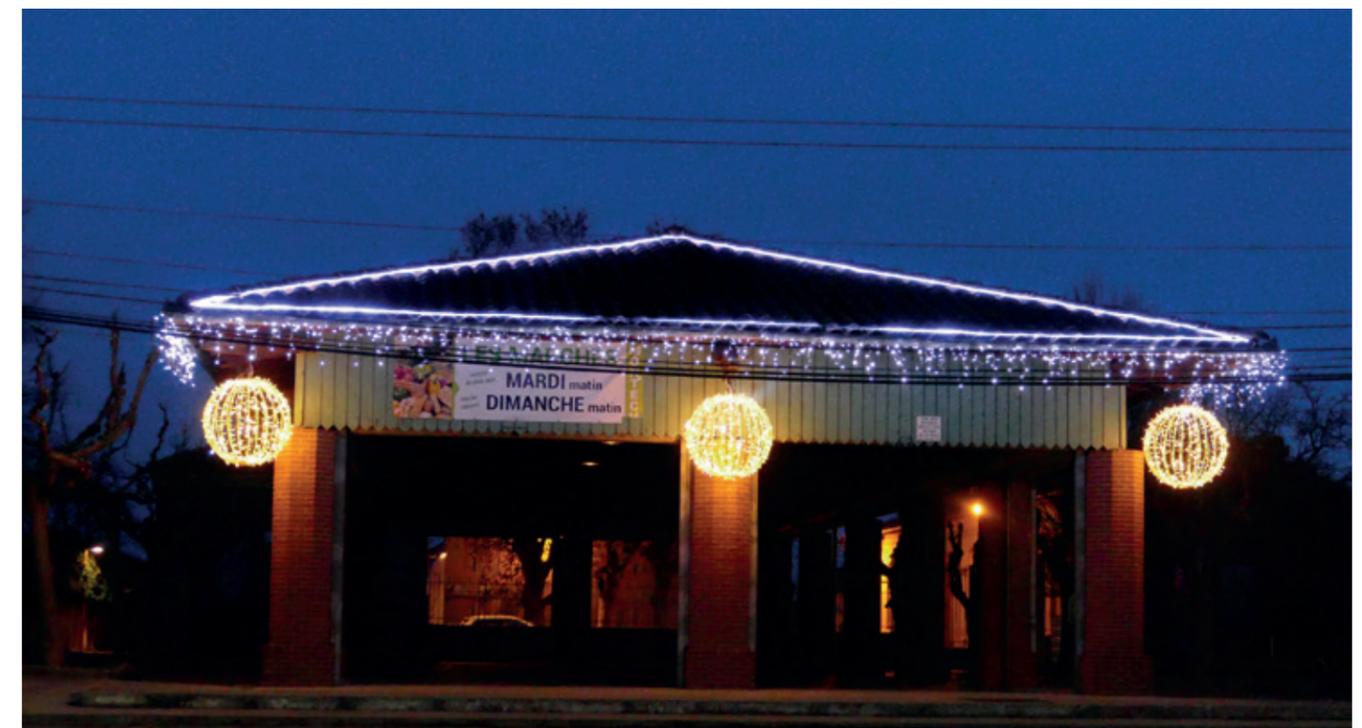
Que cette année soit sous le signe du respect et de la fraternité, gages de vie en société.

Bonne et heureuse année 2021 !

Votre dévoué.

Jacques Moignard.

Maire de Montech.



CONSEILS MUNICIPAUX DES 26 SEPTEMBRE, 29 OCTOBRE, 28 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE 2020

PROJETS COMMUNAUX ET DEMANDES DE SUBVENTION

Les élus municipaux ont approuvé à l'unanimité plusieurs délibérations de demande de subventions aux différents partenaires financiers que sont l'État, la Région et le Département pour plusieurs projets d'investissement prévus sur 2020-2021 :

- **remise en état des pontons de la Halte Nautique** : 36 000€ HT d'investissement – 65 % de subventions demandées à la Région Occitanie et au Département de Tarn-et-Garonne
- **aménagement de la piste cyclable et du piétonnier Route de Montbartier** : 214 000€ HT d'investissement – 80 % de subventions demandées à l'État, à la Région et au Département de Tarn-et-Garonne
- **aménagements cyclables Route de Montauban** : 315 000€ HT d'investissement – 80 % de subvention demandées à l'État, au Département de Tarn-et-Garonne et à l'Europe
- **rénovation énergétique des bâtiments de la Halte nautique** : 36 000€ HT d'investissement – 80 % de subventions demandées à l'État, à la Région Occitanie et au Département de Tarn-et-Garonne

Par ailleurs, concernant les travaux de voirie, le conseil municipal a accepté la **convention de mandat avec la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne pour l'aménagement de la rue des écoles**. La Commune sera donc maître d'ouvrage de cette opération (estimée entre 150 000 et 200 000€ HT) et la Communauté de Communes remboursera à la commune la part correspondant à sa compétence, à savoir environ 70 000€.

Enfin, le Conseil Municipal a également approuvé la **convention de partenariat avec VNF, le Département de Tarn-et-Garonne et la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne pour la promotion et la gestion du site de la Pente d'eau**.



ENFANCE – JEUNESSE

Les conventions de partenariat avec le Collège Vercingétorix et le Lycée Olympe de Gouges pour l'organisation d'activités socio-éducatives pendant le temps scolaire 2020-2021 ont été approuvées à l'unanimité.

Celles-ci permettent à l'animateur du Point Jeunes de la commune de Montech (Point information jeunesse et Accueil Ados) d'intervenir régulièrement au collège et au lycée et de développer des actions au bénéfice des élèves de ces deux structures.

Le renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne pour l'Aide au Temps Libre a été validé pour l'année 2021.

Ceci permet aux familles éligibles de bénéficier de l'aide de la CAF pour les activités périscolaires du mercredi après-midi et les activités extrascolaires des vacances.



URBANISME, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Les rapports annuels du délégataire, en l'occurrence la SAUR, ainsi que les rapports sur le Prix et la Qualité du Service du service public d'adduction en eau potable et du service public de collecte et de traitement des eaux usées de l'année 2019 ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Ces documents sont consultables en mairie.

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le **retrait de la commune du service mutualisé d'instruction du droit des sols de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne**. Depuis le 1er janvier dernier les agents du service urbanisme assurent l'instruction de toutes les demandes et autorisations d'urbanisme déposées en mairie (Permis de Construire, Permis de Démolir, Déclarations préalables, Certificats d'Urbanisme...)

Le schéma communal de défense incendie, élaboré par les services municipaux et transmis au service départemental d'Incendie et de Secours **a été approuvé unanimement**. Il cartographie l'ensemble des poteaux et bâches incendies présentes sur la commune et identifie tous les secteurs pour lesquels des travaux doivent être réalisés sur les dix prochaines années.

La mise à disposition d'une parcelle de terrain à la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne pour la construction de l'aire d'accueil des gens du voyage de Montech, rendue obligatoire par la Loi compte tenu de la taille de la commune, a été votée. La communauté de Communes a déposé le permis de construire de cette opération qui devrait débuter dans le courant de l'année 2021.

Plusieurs cessions de parcelles communales actuellement en friche ont également été approuvées (rue Christophe, lieu-dit sabis,...)

SUBVENTIONS – SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX ENTREPRISES

En raison de la crise du COVID19, les commerçants des marchés ont été exonérés d'un trimestre de redevances d'occupation du domaine public. Il en a été de même pour les forains de la fête locale de juillet 2020.

Le conseil municipal a décidé de **maintenir les subventions pour l'ensemble des associations** participant activement à la vie de la commune ainsi qu'aux coopératives scolaires :

- Associations sportives : 47 500€
- Associations Vie Locale : 36 000€
- Association Sanitaire et Social : 4 700€
- Associations éducatives et culturelles : 4 800€
- Associations départementales 2 800€
- Coopératives scolaires des écoles Jean Larramet élémentaire, Jean Larramet maternelle et Saragnac : 30€/ élève pour les maternelles et 35€/élève pour les élémentaires.

CÔTÉ URBANISME

LES CHIFFRES DE 2020

En 2020, le service Urbanisme a traité plus de **635 actes d'urbanisme** se répartissant comme suit :

- **Autorisation de travaux : 11**
- **Certificat d'urbanisme (d'information et opérationnel) : 201**
- **Déclaration d'intention d'aliéner : 119**
- **Déclaration préalable de travaux : 121**
- **Permis d'aménager : 4**
- **Permis de construire : 62**
- **Permis de démolir : 1**
- **Renseignements divers : 116**



SERVICE INSTRUCTEUR

Depuis le **01 janvier 2021**, la Commune de Montech assure l'instruction des **dossiers d'urbanisme** (auparavant confiée à la Communauté de Communes). Ceux-ci seront donc suivis et gérés, du dépôt à la clôture par nos services.

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES

Le service urbanisme amplifie son action face à l'ère du numérique.

Grâce au logiciel métier « **CLICMAP** », les dossiers et décisions associés seront transmis par voie dématérialisée et donneront lieu à des réponses numériques.

Attention : Un e-mail sera adressé sous la forme « clicmap@... ».



PERMANENCES EN MAIRIE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 1er janvier 2021, les permanences d'un conciliateur de justice sont à nouveau assurées en Mairie, **chaque 1er mardi du mois à partir de 14h**.

Elles ont lieu au rez-de-chaussée et seront tenues par **Madame Gisèle DUGÈS**.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 06 73 94 78 24 ou envoyer un mail à :

gisele.duges@conciliateurdejustice.fr



FINANCES PUBLIQUES

Une permanence a lieu tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

au rez-de-chaussée de la Mairie. Cette permanence est sans rendez-vous pour le moment et vous permet de :

- Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne
- Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales
- Être aidé pour déclarer ses revenus
- Gérer son prélèvement à la source
- Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)
- Faire une réclamation contentieuse
- Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année
- Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes)
- Acheter des timbres fiscaux en ligne
- Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement
- Obtenir un bordereau de situation
- Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

La direction générale des Finances publiques a également noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

A Montech, le buraliste partenaire est le Café de l'Avenir situé 13 boulevard de la République.



UN AIR DE FÊTE

Afin d'offrir aux Montéchois, et aux automobilistes de passage, une commune joliment décorée pour les fêtes, ce sont de nouvelles décorations qui sont acquises chaque année.

L'installation des guirlandes place Jean Jaurès, l'habillage du pont, du kiosque, de la halle, des arbres, des entrées de ville, de la Mouscane, des poteaux d'éclairage... sont réalisés par nos employés municipaux, qu'ils en soient remerciés.

Chaque année des nouveautés adoucissent notre quotidien, particulièrement morose en cette fin 2020. Toutes ces guirlandes ont des **ampoules LED dans un souci d'économie d'énergie, car leur consommation est en moyenne 5 fois inférieure aux autres ampoules.**



Des sapins ont également été distribués aux commerçants et un grand sapin a été installé place Jean Jaurès.

Ce sapin avait une bien belle histoire. Vous avez pu vous étonner de son aspect «peu touffu». Il faut savoir que c'était un sapin «malade» qui était destiné à l'abattage pur et simple par les services de l'Office National des Forêts. Il a donc été offert à la commune afin de lui réserver une jolie «fin de vie» et s'il n'était pas magnifique, les agents municipaux se sont appliqués à le



pourvoir de quelques branches supplémentaires pour lui redonner un peu de prestance... Une jolie histoire de Noël. Dans le cadre d'une gestion de politique de valorisation des déchets, il a rejoint les sapins des particuliers récupérés par l'opération « récup sapin » afin d'être transformé en paillage...



Enfance Jeunesse

LES ÉCOLES MONTÉCHOISES EN CHIFFRES !

LES EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2020

- École maternelle Jean Larramet : **122 enfants**
- École élémentaire Jean Larramet : **301 enfants**
- École maternelle Saragnac : **82 enfants**
- École élémentaire Saragnac : **182 enfants**

La collectivité gère l'ensemble des bâtiments, le personnel ATSEM, ainsi que tout le volet périscolaire y compris la restauration.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

L'accueil périscolaire et extra scolaire se décompose en 2 structures : les ALAE, accueils de loisirs associés à l'école et les ALSH accueils de loisirs sans hébergement (vacances scolaires)

500 enfants sont accueillis en moyenne chaque jour par les équipes d'animation, 140 le mercredi après midi.

3 directeurs assurent l'encadrement des équipes (**27 animateurs** en moyenne) et pilotent l'organisation des activités.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

530 repas sont servis chaque jour en moyenne, et sont préparés par une équipe de **9 agents municipaux** sous la responsabilité d'Arnaud BARON.

Très peu de communes du département ont opté pour le prix d'un repas cantine à 1 euro et au-delà pour l'application des tarifs cantine en relation avec le coefficient familial.

A Montech ce sont entre 120 et 130 enfants qui bénéficient chaque jour du repas à 1 euro, et le montant maximum du prix d'un repas est de 2,84 euros (le prix moyen d'un repas dans les autres communes du département se situe entre 2,70 et 3,25 euros quelque soit le coefficient familial).

A savoir que le coût d'un repas est d'un peu plus de 6 euros (ingrédients, frais de personnel, de gaz, d'électricité...).

A noter également la stabilité des tarifs cantine entre l'année scolaire 2019-2020 et 2020-2021. Les tarifs cantines sont et restent une priorité pour les élus montéchois.

Vous pouvez retrouver les menus sur le site de la commune www.ville-montech.fr

CANTINE	
QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS 2019/2020
0 à 399	1,00 €
400 à 649	1,00 €
650 à 774	2,05 €
775 à 899	2,39 €
900 à 1199	2,62 €
1200 et plus	2,84 €

LES TARIFS DES ACCUEILS

ALAE Mercredis après-midi	
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF/DEMI-JOURNÉE
0 à 399	2,50 €
400 à 649	2,80 €
650 à 899	3,10 €
900 et plus	3,50 €

ALAE (matin, midi, soir)		
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF FORFAIT/JOUR ENFANT	PLAFOND MENSUEL ENFANT
0 à 399	0,51 €	6,58 €
400 à 649	0,56 €	7,24 €
650 à 899	0,61 €	7,89 €
900 et plus	0,67 €	8,68 €

ALASH (Vacances semaine complète)		
QUOTIENT FAMILIAL	MONTECHOIS SEMAINE	EXTERIEURS SEMAINE
0 à 399	40,00 €	64,00 €
400 à 649	44,00 €	68,00 €
650 à 899	48,00 €	72,00 €
900 et plus	52,00 €	76,00 €

Accueil Ados			
QUOTIENT FAMILIAL	ADHESION Séjour été / adolescent	ADHESION Petites vacances / adolescent	ADHESION Samedis + mercredis + soirées sur toute l'année scolaire
0 à 399	10,00 €	5,00 €	5,00 €
400 à 649	11,00 €	6,00 €	6,00 €
650 à 899	12,00 €	7,00 €	7,00 €
900 et plus	13,00 €	8,00 €	8,00 €

LA MAGIE DE NOËL

LE PÈRE NOËL EST PASSÉ !

Le poids des ans est bien là, rongé par les douleurs, usé par le poids de la hotte, mais l'œil toujours aussi vif...

Le Père Noël a fait sa visite annuelle des écoles de Montech : un petit tour des classes en gardant les distances, quelques photos et la question qu'il a souvent posé : « avez vous été sages les enfants? », question à laquelle la réponse a toujours été : « ouiiiiiii! ».

A la veille des vacances les enfants auront eu de quoi raconter le soir à leurs frères et sœurs et à leurs parents.



LE SPECTACLE EST VENU A EUX

Que faire pour préserver la magie de Noël dans ces circonstances si particulières ?

Cette année, le spectacle habituel de Noël organisé pour tous à la salle DELBOSC ne pouvait avoir lieu, mais une solution a été trouvée pour la plus grande joie des enfants.

La Compagnie «Vent de Lune» a proposé plusieurs représentations de son spectacle interactif aux élèves montéchois, partagés par petits groupes, tant pour l'école Jean LARRAMET que pour SARAGNAC, avec désinfection des salles à l'issue de chacune des représentations.

Monsieur le Maire et madame Marie Anne ARAKÉLIAN, 1ère adjointe, étaient satisfaits d'avoir pu offrir ces représentations aux enfants malgré la situation sanitaire, en instaurant cette nouvelle formule sans public et uniquement au sein des écoles.



LA COURSE DE NOËL, COMME DANS LES STADES : SANS SPECTATEUR !

Après deux reports pour cause de météo capricieuse, la Course de Noël a pu se dérouler, en mode «huis clos» dans l'enceinte de l'école Jean LARRAMET. la Directrice de l'école élémentaire, Valérie PAILHAS supervisait cet habituel rendez-vous sportif auquel les enfants sont très attachés et pour beaucoup, motivés à l'idée d'y participer.

Par petits groupes, ils se sont élancés sur le parcours, applaudis par ceux qui étaient en attente de prendre le départ. Marie Anne ARAKÉLIAN et Fanny DOSTES respectivement adjointes au Maire et en charge des Affaires Scolaires et du CMJ étaient présentes au premier départ, pour soutenir les enseignants dans leur organisation et les écoliers dans leur participation. Un bon moment de détente et d'évasion avant que ne sonne l'heure des vacances.



PREMIERS DIPLÔMÉS

Pour la première fois au Lycée Olympe de GOUGES, le proviseur, M SOULA a eu le plaisir de remettre les diplômes du BEP (brevet d'études professionnelles).

Mardi 15 décembre, ce sont les candidats au **BEP des métiers des services administratifs** qui sont venus recevoir officiellement leur diplôme remis par Éric SOULA, proviseur, Vianney GUILLEMET, proviseur adjoint, Delphine POTIER, CPE et Nathalie MAUREL, professeur de gestion. **19 élèves sur 24 présentés ont réussi leur BEP**, diplôme grâce auquel ils peuvent exercer le métier d'employé de secrétariat ou agent administratif dans une entreprise privée ou publique ou poursuivre leurs études en préparant un Bac Pro Gestion administration ou secrétariat.



Candidats au BEP des métiers des services administratifs



Candidats au BEP des métiers de la Relation Clients et Usagers

Jeudi 7 janvier, les élèves ayant passé le **BEP MRCU (Métiers de la Relation Clients et Usagers)** se sont vus remettre leur diplôme par Éric SOULA, Vianney GUILLEMET, Delphine POTIER, Audrey BOIS et Valéry BOESCH-MONIER, enseignantes en commerce. Sur la dernière année scolaire, **ils étaient 24 à présenter cet examen et tous l'ont obtenu !**

Sur ces 24 diplômés, 20 ont décidé de poursuivre leurs études en vue de l'obtention du Bac Pro MRCU et 4 ont fait le choix de se diriger vers la vie active.

L'ACCUEIL DE LOISIRS À L'ÉCOUTE

UNE COMMISSION POUR ÊTRE MIEUX INFORMÉS

Sur une initiative de l'ALAE et à la demande de parents d'élèves élus au conseil d'école, une commission a été mise en place et s'est réunie pour la première fois le jeudi 3 décembre. **Son objectif est d'informer les parents des projets et activités organisés dans les trois accueils de loisirs** (Saragnac, Larramet maternelle et Larramet élémentaire). Elle permet également de concerter les parents sur des propositions, des observations ou encore des besoins.

Composée d'un représentant de parents d'élèves de chaque ALAE, de deux adjointes élues, Mme ARAKÉLIAN et Mme DOSTES et des trois directeurs ALAE, cette commission accueillera également les enfants délégués, lors de sa prochaine réunion prévue le 11 février.



L'équipe d'animation de Larramet Elementaire



L'équipe d'animation de Saragnac

LES CONSEILS D'ENFANTS

Cette année, des conseils d'enfants constitués des enfants délégués, ont été à nouveau instaurés en élémentaire sur les accueils de loisirs de la commune. **L'idée est d'impliquer les élèves dans un projet collectif, de s'appuyer sur leurs envies et de les accompagner dans la réalisation de leurs idées.**

Ces conseils qui se tiennent durant la pause méridienne sont aussi un espace d'expression où les enfants s'initient à une démarche d'analyse et s'exercent à la citoyenneté. Lors des années précédentes, les enfants ont ainsi pu mener des projets tels que la plantation d'arbres dans la cour, la création de menus à thème ou encore l'organisation du tri sélectif.

Six conseils sont programmés durant cette année scolaire 2020-2021 et se dérouleront par groupes de délégués en fonction des cycles et des contraintes sanitaires spécifiques liées à chaque ALAE.

HORAIRES DES ALAE ET CONTACTS :

JEAN LARRAMET MATERNELLE

7h30-8h35 (8h50 le mercredi)
12h-13h50 / 16h-18h30
Directeur Lionel BARRACHIN
06 67 58 89 68

JEAN LARRAMET ÉLÉMENTAIRE

7h30-8h35 (8h50 le mercredi)
12h15-13h50 / 16h-18h30
Directeur Cyril ARDOUREL
06 98 08 46 12

SARAGNAC

7h30-8h35 (8h50 le mercredi)
11h45-13h20 / 16h-18h30
Directrice Céline MICHELETTO
07 62 20 24 66



DES ACTIONS POUR LES JEUNES

LE FORUM DES MÉTIERS

Dans le cadre du parcours avenir des jeunes, le Point Jeunes organise la 4^{ème} édition du forum des métiers. En raison du contexte sanitaire actuel, c'est au sein du Collège Vercingétorix les 28 et 29 Janvier de 14h à 17h, que les élèves des classes de troisième pourront échanger avec différents professionnels venus présenter leurs métiers. La découverte de différentes professions permet aux jeunes d'ouvrir le champ des possibles de leur avenir.

Ce forum est créé en collaboration avec le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), la maison départementale des solidarités, le collège et le PIJ (Point Information Jeunesse).

PARTENARIAT AVEC CITRUS

L'association Citrus organise des chantiers internationaux dans ses locaux ou dans des communes du département et favorise la mobilité européenne.

Le Point Jeunes s'est associé à elle pour mener trois actions en lien avec son travail sur la mobilité et l'engagement des jeunes.

Action 1 : En mars, le Point Jeunes et Citrus co-animeront une permanence au Lycée Olympe de Gouges pour faire découvrir aux jeunes les différents chantiers internationaux et les dispositifs leur permettant de suivre leurs études ou de travailler à l'étranger. Lors de ces permanences, les jeunes rencontreront des volontaires européens de l'association.

Action 2 : Si le contexte sanitaire l'autorise, pendant les vacances de printemps, du 19 au 23 Avril 2021, un séjour à Laguëpie est prévu pour permettre à 8 jeunes de s'essayer aux chantiers internationaux. Ils auront ainsi l'occasion d'échanger avec d'autres jeunes européens.

Action 3 : Pour le mois de juillet, un projet de chantier international sur la commune

est en cours de réflexion avec les élus municipaux, l'animateur du Point Jeunes, la déléguée régionale et la coordinatrice de Citrus .

RÉSEAU « ORIENTATION-FORMATION »

Émilien, animateur du Point Jeunes est à l'initiative de la création d'un réseau "orientation-formation" sur la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne. Ce réseau met en lien les professionnels proposant des formations et disposant d'informations sur l'orientation.

Mieux informés des missions de chacun, les professionnels orientent ainsi mieux les jeunes selon leurs besoins.

Ce réseau regroupe la Mission locale, la MFR (Maison Familiale et Rurale), le CIO, les Francas, le Service Enfance Jeunesse de la commune de Montech, l' EREF (Espace Rural Emploi formation), le centre social de la communauté des communes, la maison de la région, les animateurs des Points Information Jeunesse de Verdun sur Garonne et Labastide Saint Pierre.



Point Jeunes
21 rue de l'usine - 82700 Montech
CONTACT
06 98 69 59 96
pointjeunes.montech@info82.com

En cette période de crise sanitaire qui est présente depuis dix mois nous avons voulu faire un point avec **quatre associations caritatives de la commune**, sur ce qui a pu changer dans les besoins des bénéficiaires pendant cette période particulière.



CROIX ROUGE

Qu'est-ce qui a changé avec l'arrivée de la Covid-19 ?

Céline CASSARD Présidente : « nous avons de plus en plus d'inscriptions, des personnes qui se retrouvent au chômage par exemple ou qui ont été touchées par la maladie et qui n'ont plus de repères. »

Que peuvent trouver les bénéficiaires en venant chez vous ?

C.C. : « de l'alimentaire bien sûr, mais bien d'autres produits de tous les jours dans notre Unité locale ; nous avons aussi la Vesti'boutique avenue André BONNET, mais depuis la crise nous ne savons pas jusqu'à quand nous pourrions payer les charges ; heureusement nous avons l'aide de la Croix Rouge à Paris. »



Avez-vous parfois des demandes particulières ?

C.C. : « ils nous disent ne quasiment plus sortir et ont envie de parler, se confier et on souvent besoin d'une prise en charge régulière dans toutes les démarches qu'ils ont à effectuer ; la distribution du mercredi est essentielle pour eux »

La phrase : « **les aider du mieux possible, mais avant tout que les gens puissent manger, c'est primordial.** »



RESTOS DU COEUR

Qu'est-ce qui a changé avec l'arrivée de la Covid-19 ?

Liliane LOUDA Présidente : « nous n'avons pas plus de bénéficiaires, nous restons aux alentours de 43 familles ce qui représente environ 112 personnes que nous aidons chaque semaine. Le comportement de certains a un peu changé, par moment la communication est plus difficile. »

Que peuvent trouver les bénéficiaires en venant chez vous ?

L.L. : « des aliments, fruits et légumes, surgelés et tout ce qu'ils peuvent avoir besoin pour s'alimenter correctement tous les jours ; avant tout c'est de l'alimentaire dont ils ont besoin. »



Avez-vous parfois des demandes particulières ?

L.L. : « avec la crise les besoins alimentaires demeurent, mais il y a aussi et surtout beaucoup de demande d'écoute, car le contact et la vie sociale, leur manquent alors ils se confient et exposent leurs problèmes. »

La phrase : « **nous manquons de place pour stocker les marchandises, surtout pour les frigos.** »



SECOURS CATHOLIQUE

Qu'est ce qui a changé avec l'arrivée de la Covid-19 ?

Philippe JUNIET Président : « nous avons dû fermer et rouvrir seulement début décembre en raison de la crise sanitaire ; depuis certains bénéficiaires reviennent, mais beaucoup n'osent pas à cause des mesures sanitaires. »

Que peuvent trouver les bénéficiaires en venant chez vous ?

P.J. : « des vêtements en majorité, mais le plus important c'est de leur apporter du soutien matériel autant que moral dans notre subdivision locale. Même avec la Covid 19 les personnes peuvent venir à notre boutique en respectant les gestes barrières bien sûr. »

Avez-vous parfois des demandes particulières ?



SECOURS POPULAIRE

Qu'est ce qui a changé avec l'arrivée de la Covid-19 ?

Muriel JEANDOT Présidente : « depuis le début de la crise sanitaire nous avons connu une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'ordre de 40 à 45%, même si en décembre le chiffre s'est stabilisé ».

Quels produits les bénéficiaires peuvent-ils trouver chez vous ?

M.J. : « des produits alimentaires et de première nécessité, comme des fruits, des légumes, du pain frais, des conserves, des viandes et poissons surgelés ainsi que des produits d'hygiène ou spécifiques pour les bébés ».

Avez-vous des demandes particulières parfois ?

M.J. : « Pour marquer le temps des fêtes,



P.J. : « oui, ça peut arriver et nous sommes toujours à l'écoute de tous et essayons de nous préoccuper au mieux de leurs attentes et leur apporter un soulagement. Nous veillons à leur apporter une aide spirituelle qui pourra les aider. Nos vêtements par exemple sont proposés à des prix symboliques. »

La phrase : « **le plus petit est respectable et nous tenons surtout à nous préoccuper de la santé intellectuelle des personnes qui viennent vers nous** »



nous avons proposé un colis de Noël de produits plus raffinés avec viande ou poisson d'une valeur de 80/90€ pour seulement 10€ : nous demandons toujours une participation financière au bénéficiaire sur ce qu'il prend mais cela reste une somme modique ».

La phrase : « **nous sommes complémentaires entre associations qui viennent en aide aux personnes dans le besoin** »

Ces associations caritatives fonctionnent grâce à l'aide de plusieurs commerces montois, mais aussi avec vos dons ; n'hésitez pas à les contacter.



Comment se déroule la médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées.

Après un **entretien gratuit** d'information, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale.

Notre convention avec la CAF vous permet de bénéficier d'un **tarif réglementé** et évalué selon vos revenus.

médiation pour Aidants & Aidés

L'Udaf propose d'autres services aux aidants familiaux :

- Information soutien aux tuteurs familiaux,
- Site internet ressources pour les aidants

Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle, liée au handicap ou à la dépendance de l'un de vos proches

L'EMF82 - Plateforme départementale de médiation familiale co-gérée par l'UDAF et la SAUVEGARDE DE L'ENFANCE - vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions : entrée en établissement, conflits de fratrie, obligation alimentaire, organisation de l'aide à domicile, décision d'une mesure de protection juridique...

- « Notre père a la maladie d'Alzheimer, notre mère s'épuise à s'occuper de lui mais elle ne veut pas entendre parler d'EHPAD. »
- « J'habite dans le même village que notre mère, c'est moi qui ai la procuration. Mes frères et sœurs pensent que je lui prends son argent, alors que je m'occupe toute seule d'elle. C'est injuste ! »
- « Mes parents vieillissent, mon frère polyhandicapé aurait besoin d'une tutelle, je n'ose pas leur en parler. »
- « Mon épouse est handicapée, je gère tout, je suis devenu son soignant, je crains pour mon couple. »



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :
LAVAL Katia
 Médiatrice Familiale
 Espace Médiation Famille
 5 A boulevard Gustave Garrisson
 82000 MONTAUBAN
 Tél. : 05 63 63 54 37
 Mail : mediation82@orange.fr



DES DOUCEURS POUR NOËL

Le 23 décembre 2020 la tournée de portage des repas par le Centre Communal d'Action Sociale avait une saveur particulière pour les bénéficiaires : à l'avant veille de Noël le préposé au portage leur remettait l'habituelle poche contenant le repas du jour, mais également un petit paquet cadeau avec quelques présents offerts par le CCAS.

Un repas amélioré leur a également été concocté pour les 25 décembre et 1er janvier, accompagné d'un message de soutien écrit par Jacques MOIGNARD Maire et Président du CCAS, Isabelle LAVERON Adjointe et Vice-Présidente du CCAS et les membres du conseil d'administration.

Sur notre photo, Blaise FAURE (ancien cycliste qui a fait briller les couleurs du prestigieux club de l'AS Corbeil Essonnes et ancien rugbyman) reçoit repas et présents.

LE SAVIEZ-VOUS ?

jusqu'au 19ème siècle le sapin de Noël était décoré de fruits de saison puis de pommes rouges pour symboliser l'arbre de paradis.

en 1874 un souffleur de verre allemand eut l'idée d'imiter les pommes en créant des boules de verre.

La coutume s'est peu à peu répandue dans le monde à travers le 19ème et le 20ème siècle.



CMJ

« STOP AUX DÉCHETS »

Sensibles à l'environnement et interpellés par le nombre croissant de masques jetés dans la nature et les rues, les jeunes conseillers ont décidé de lancer une campagne de sensibilisation « stop aux déchets »

Les occasions d'organiser des réunions n'ont pas été nombreuses au vu de la crise sanitaire, mais cela n'a pas freiné la motivation des jeunes : les idées de slogans et de mise en page ont fusé pour aboutir à la réalisation de cette affiche.

Fanny DOSTES, conseillère municipale en charge du CMJ a supervisé ce travail de création de support de communication.

STOP AUX DÉCHETS METS TON MASQUE SUR TON NEZ !



LES VOEUX DU CMJ



SUIRE Flora



LEROY Anouk



GUILLEMETZ Lilou



CAVAILLES Lucy



COUSINEY Sarah

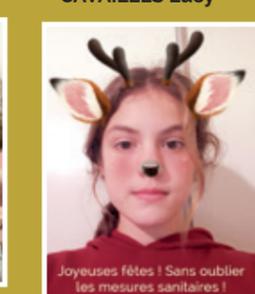
MEUNIER Luca



ROQUES Ethan



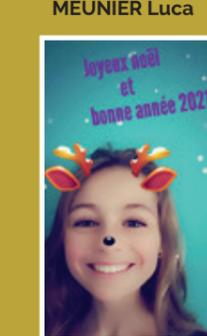
CAVAILLES Alix



ANDUIX Léonie



DOSTES Colline



FAUQUIER Maïa



MOLLET Eléonor



VANBAELINGHEM Elsa



MARAZANOF Agathe

UN NOUVEAU PARC PUBLIC

UN LIEU PÉDAGOGIQUE

Force est de constater que le parc de l'ancienne maison de retraite, situé Boulevard BERGÈS, était à l'abandon et en friche depuis plusieurs années car non entretenu de manière régulière. Face à cette situation le Conseil Municipal a décidé d'aménager le parc de façon à en faire un lieu pédagogique. L'idée est de **valoriser le patrimoine arboré et les espaces représentant des écosystèmes favorables à la biodiversité.**



Passage dans l'ancienne roseraie

En novembre, Camille AUBERTIN de l'association Campagnes Vivantes 82, accompagnée de Jacques MOIGNARD, Didier DALSOGLIO et, Xavier ROUSSEAU, Conseillers municipaux, et Olivier FILLAT, Responsable des services espaces verts, s'est rendue sur place pour faire **un diagnostic des lieux.** Ensemble, ils ont fait un **inventaire des espèces d'arbres présentes et ont décidé du tracé des chemins et clairières qui constitueront un parcours d'agrément et d'intérêt botanique.**



Entrée du parc

AMÉNAGER L'ESPACE

Dès le mois de décembre, les agents des services techniques ont commencé le nettoyage du parc. Branches et arbres envahissants ont été élagués pour dégager l'entrée. En janvier, les travaux de débroussaillage ont redonné fière allure au lieu : de beaux arbres ont été dégagés et



Broyage des branches coupées



Haie de Benjes

des allées sont en cours d'aménagement pour créer le parcours d'agrément. Tous les branchages ont été broyés au fur et à mesure et serviront au paillage des plantations. Certains troncs ou branches seront transformés en piquets pour être réutilisés sur d'autres chantiers. Des bancs naturels, un hôtel à insectes et une haie de Benjes* ont été réalisés par les agents pour agrémenter le **parc qui devrait ouvrir ses portes au public d'ici l'été.**

* Les haies de Benjes tirent leur nom de leur créateur Herman Benjes, un écologue allemand (1937-2007) et consistent à entasser des branchages de bois mort, des racines, des rameaux à l'horizontal entre des piquets en bois ou en métal jusqu'à un mètre de hauteur.



UN PEU D'HISTOIRE

Le bâtiment situé boulevard BERGÈS a été construit entre 1630 et 1650, sur un parc de plus d'un hectare. Les religieuses de l'ordre des Clarisses, installées depuis 1562 sur la commune en ont fait leur couvent jusqu'en 1750, date à laquelle le bâtiment a été vendu à M. DELPECH. L'ancien couvent a été ensuite cédé à M. DE PRADES LAVALETTE, Maire de Montech de 1861 à 1865 puis à M. BERGÈS, directeur de la papeterie. C'est au cours des années 1950 que le bâtiment a été racheté par une personne fortunée de la région parisienne, Melle JOUHAUD, pour en faire en 1959, une maison d'accueil pour les retraités de l'école libre, personnes sans famille aux revenus souvent modestes.

Le 31 décembre 2006 la Maison de retraite fut fermée et en 2009 la Municipalité de Montech racheta le bâtiment.



Banc naturel

SÉCURISER LES DEPLACEMENTS

PLAN D' ACTIONS SUR 6 ANS

La sécurité est l'affaire de tous...preuve en sont les nombreux courriers reçus en Mairie notamment concernant les vitesses excessives.

Consciente du problème, la commune a réalisé, en partenariat avec le cabinet MOBITHINK, une étude complète sur le sujet afin d'élaborer un plan local de déplacement se déclinant en plusieurs actions. **Le montant total investi sera supérieur à 10 millions d'euros.** Chiffre important qui nécessite un calendrier de travaux avec des priorités. Le tout sans oublier d'obtenir les accords de partenaires car **toutes les voiries ne sont pas de compétence communale.** Les actions seront menées tout au long du mandat.

Il est apparu prioritaire aux élus de porter une **attention particulière aux enfants, en améliorant les déplacements vers les écoles, le collège et le lycée.**

Ainsi est en cours de réalisation le piétonnier sur la route départementale 50 entre «La Bastide Royale» et «Marron Nord» afin de sécuriser le déplacement des élèves vers l'arrêt du bus scolaire. Un dispositif de ralentissement des véhicules appelé «écluse» sera également réalisé.

Viendront ensuite les piétonniers de la route de Lacarral, l'aménagement de pistes cyclables route de Montauban du pont canal jusqu'à la limite de l'agglomération, un aménagement routier pour ralentir les véhicules sur la RD50 à hauteur des «Marots», **le passage de la commune à 30 km/h...**

Voici la liste, non exhaustive des prochains travaux.

Certaines actions sont soumises à autorisation par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité, et l'Aménagement), leurs validations sont en cours.

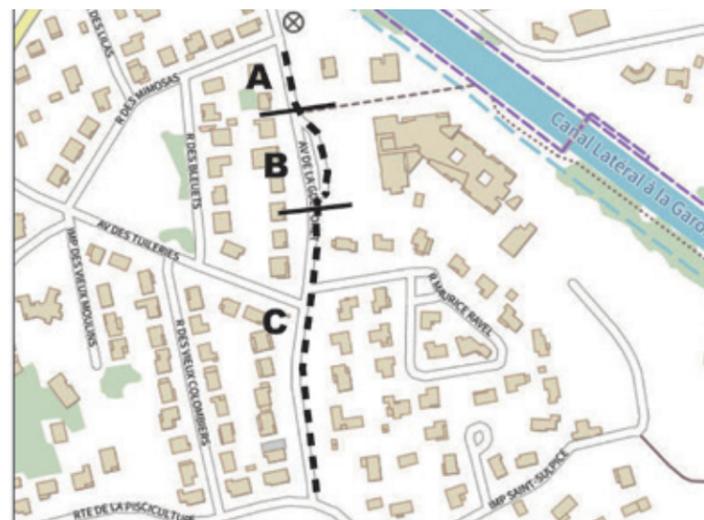
EXEMPLES DE TRAVAUX

ROUTE DE MONTBARTIER



L'aménagement du piétonnier est en cours.

AVENUE DE LA GRANDE FORÊT



Aménagement d'un trottoir mixte (2,5 à 3m) pour piétons et cyclistes aux abords de l'école sur une longueur de 470 mètres.

Tronçon A : élargissement du trottoir existant et création d'un revêtement confortable

Tronçon B : marquage d'un double sens cyclable sur le parking de l'école

Tronçon C : marquage + mise à niveau zéro des bordures aux intersections

AVENUE DE MONTAUBAN



Élargissement de la chaussée pour la création de deux bandes cyclables latérales de 1,75 m

VOUS AVEZ DIT VITESSE, NOUS DISONS SÉCURITÉ !

La Mairie a sollicité les services du Conseil Départemental pour un comptage routier, et de vitesse, sur la RD50 à hauteur « des Marots ». **Les résultats sont tout simplement stupéfiants...**

Entre le 14 et le 20 septembre 2020, on a dénombré le passage de 15 059 véhicules dans les 2 sens de circulation sur une portion de route limitée à 70 km/h.

La vitesse moyenne des véhicules est de 82 km/h. 85% des véhicules roulent à moins de 103 km/h, donc 15% roulent au-delà de 103 km/h...

Mais **seulement 15% des usagers roulent en dessous de 69 km/h.**

Plus inquiétant 7666 véhicules ont été contrôlés entre 70 et 90 km/h, 4298 véhicules entre 90 et 110 km/h, 695 véhicules entre 110 et 130 km/h, 86 véhicules entre 130 et 150 km/h, 5 véhicules entre 150 et 160 km/h, 4 véhicules entre 160 et 170 km/h et le record pour 2 véhicules au-delà de 170 km/h.

Rappelons qu'un dépassement de vitesse constaté de plus de 50km/h entraîne une contravention de 5ème classe soit 1 500 euros d'amende, perte de 6 points sur le permis, une rétention du véhicule pouvant aller jusqu'à 7 jours, et un retrait de permis de 3 ans.

Un dépassement de vitesse entre 30 et 40 km/h est passible d'une amende de 135 euros, d'une perte de 3 points sur le permis de conduire, une suspension du permis peut être ordonnée par le tribunal de police jusqu'à 3 ans.

La commune de Montech se dote donc d'un cinémomètre (entendre radar mobile). Celui-ci pourra être « déplacé » sur les divers points sensibles de la commune. Les policiers municipaux seront formés à son maniement et une convention avec la gendarmerie renforcera le dispositif.



UN ACCÈS PLUS PRATIQUE

Afin d'éviter le croisement des enfants et parents qui viennent et repartent de l'école Jean LARRAMET, la Municipalité a décidé la création d'un cheminement piétonnier.

Réalisé par les agents des services techniques, ce chemin offre plus de sécurité, une meilleure accessibilité, et facilite le respect des mesures sanitaires liées à la Covid 19.



POUR UNE MOBILITÉ DURABLE DANS LES ZONES RURALES

Montech a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce, un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets : un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

SE DÉPLACER EN ZONE RURALE

Lâcher sa voiture peut s'avérer difficile. Nous sommes tous habitués à nous déplacer quasi exclusivement en voiture et il faut bien l'admettre : en zone rurale, la voiture, c'est bien pratique. Mais la voiture individuelle, c'est aussi des coûts importants, donc un moyen de transport qui n'est pas accessible à tous, et un mode de déplacement polluant.

Aujourd'hui, le temps est au partage de la mobilité. Effectuer tous ses trajets seul alors qu'une voiture peut transporter 5 personnes est un non-sens. Pour les trajets les plus courts, le vélo est certainement la meilleure solution. Pour les trajets plus longs, le partage doit devenir un réflexe : si vous possédez une voiture, vous pouvez prendre des autostoppeurs du quotidien ou vous organiser pour covoiturer, et si vous n'avez pas de voiture – ou voulez moins l'utiliser – vous pouvez trouver un conducteur en faisant du stop ou en covoiturant !

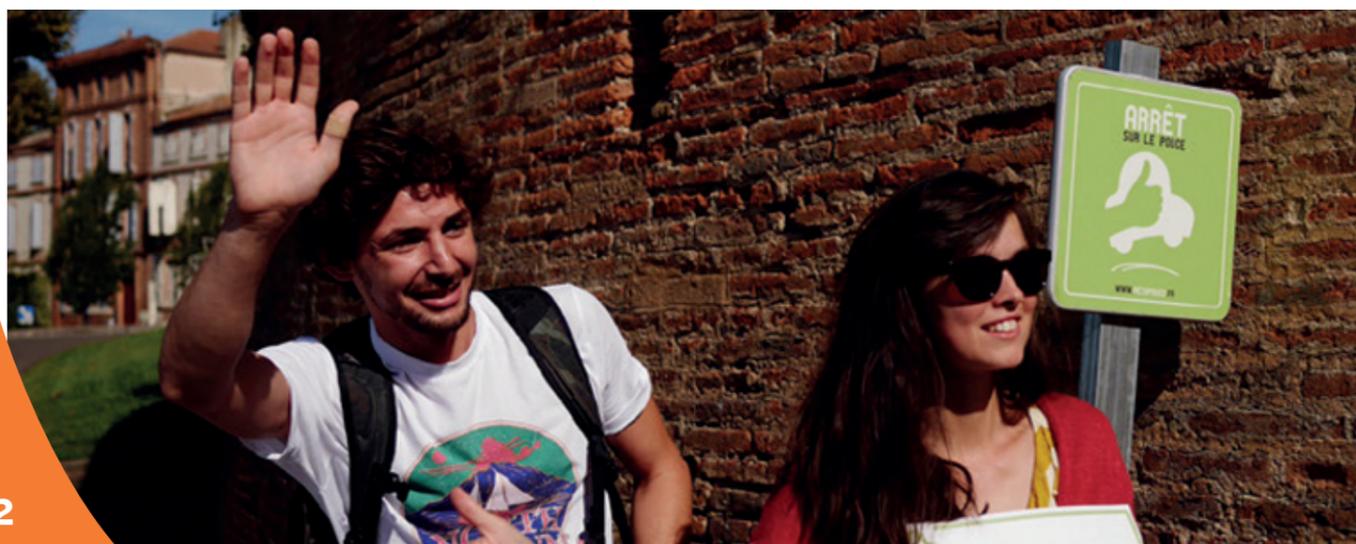
ET CONCRÈTEMENT, ÇA MARCHE COMMENT ?

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur rezopouce.fr, sur l'application, dans leur mairie ou en point relais et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs). En mode Stop, les passagers se rendent à un Arrêt sur le Pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce. **En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes !** Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce !

Pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent utiliser l'application Rezo Pouce. Rien de plus simple, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés, et les passagers et conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation.

Faire du stop, prendre des autostoppeurs ou covoiturer, ce n'est pas forcément un engagement de tous les jours mais le moindre trajet partagé fera du bien à votre portefeuille et à la planète.

Alors, prêt à rejoindre la communauté Rezo Pouce ? Inscrivez-vous vite sur rezopouce.fr, sur l'application, dans votre mairie ou en point relais (une photocopie d'une pièce d'identité est nécessaire) !



Associations

LES AMIS DU PARC

L'association « Les Amis du Parc » a pour objet le maintien et le développement du bien-être et de la sociabilisation des résidents de « l'Ehpad Le Parc » à Montech. Ses moyens d'action sont l'animation, les sorties, la création d'ateliers, l'information, l'organisation de manifestations et tout ce qui peut permettre aux résidents de maintenir leur bien-être afin de conserver une vie sociale et familiale active.

Actuellement, l'association compte une dizaine de bénévoles, des personnes qui ont ou non un parent à l'Ehpad.



Remise des cadeaux au personnel de l'Ehpad

Les manifestations organisées par Les Amis du Parc le sont toujours en partenariat avec le « service animation » de l'établissement. Lotos, chorales, musiciens, poètes, sorties, ateliers peinture, art floral etc, ces animations se déroulent, en général, le mardi après-midi.

L'année 2020 aura, vous vous en doutez bien, été particulière. Compte tenu de la Covid, les visites ont été pratiquement nulles mais l'association n'a pas « chômé » pour autant.

Lors du premier confinement, l'association a offert un cadeau à TOUS les membres du personnel de l'Ehpad Le Parc pour les

remercier de leur dévouement envers nos « anciens ».

A Noël, un cadeau a été offert à tous les résidents de Montech et d'Escatalens.

En partenariat avec Europrint et le Crédit Mutuel, deux actions ont été proposées aux Montéchois par la vente de tee-shirts il y a quelques mois et depuis décembre par la vente de bonnets et tabliers. Tout le bénéfice de ces ventes est reversé à l'association par l'imprimeur et le Crédit Mutuel participe également à cette action solidaire. En parallèle, l'association syndicale du lotissement Notre Dame a également fait un don important à l'association.

Si vous voulez vous aussi aider à organiser des après-midis ludiques à nos résidents, commandez votre objet chez Europrint.

Si vous disposez d'un peu de temps vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles en contactant le président : Daniel BOLHY au 06 81 36 52 27 ou d.bolhy@free.fr. (Adhésion 20€/an).

Les bénévoles des Amis du Parc, les membres du personnel et surtout les résidents vous remercient par avance.



LES ACTIONS DES COLIBRIS

L'association Colibris de Montech active depuis 2016 dans la commune, et après une période de latence - confinement oblige - a fait sa rentrée avec plusieurs opérations. Pour rappel **l'association des Colibris de Montech est une association locale émanant du mouvement national des Colibris**. Elle agit par différentes actions environnementales sur le terrain : sensibilisation auprès de la population ou des écoles, organisation de manifestations, ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques ou de réparation de matériel.

Le samedi 19 septembre, les Colibris organisaient **une opération de sensibilisation lors de la Journée Mondiale du nettoyage de la Planète**, le World Cleanup Day. Les objectifs étaient de responsabiliser chacun, de faire évoluer les comportements et aussi bien sûr de nettoyer un "petit bout de Montech".

Mercredi 23 septembre, les Colibris montéchois étaient à nouveau réunis pour **entretenir et replanter les jardinières partagées du port** après cet été particulièrement sec. Un choix de plantes aromatiques, médicinales et mellifères les agrémentait désormais, offrant la possibilité à chacun de venir les sentir, les toucher, les goûter, et de les arroser au passage si nécessaire! Les plants ont été produits localement et soigneusement sélectionnés par la toute jeune pépinière montéchoise "Le Jardin de Terre Neuve" qui a fait de la biodiversité des jardins son cheval de bataille.

Pour plus d'informations :

sur les Colibris de Montech :
www.asso-montech.com/index.php/nature/colibris-de-montech
 sur le Mouvement Colibris :
www.colibris-lemouvement.org



Jardinières partagées du port

Samedi 3 Octobre, la dernière rencontre des ateliers « **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** » est venue clore la série débutée en février et poursuivie en juin, juillet. Ces ateliers ont réuni un groupe de parents désireux de s'améliorer dans la communication avec leurs enfants. Ces temps partagés permettent des échanges fructueux entre parents et des découvertes des habiletés de communication afin d'établir un climat de bienveillance au sein de la famille.

Le mouvement national Colibris, créé en 2007, considère que la transformation de nos sociétés passe par l'action collective locale. Pour cela, chacun est invité à venir "faire sa part", comme la légende du Colibri racontée par Pierre RABHI.

Vous avez des compétences, des envies, des idées en la matière, ou simplement la curiosité de découvrir, n'hésitez pas à prendre contact !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jeter des lingettes dans les WC entraîne un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).

SAISON DE CHASSE DANS LA FORÊT DE MONTECH

La période de chasse à tir pour la plupart des espèces chassables en France, commence **un des dimanches de septembre pour se terminer le dernier jour de février**.

La chasse à course se pratique du **15 septembre au 31 mars**.

La période de chasse au vol s'étend de l'ouverture générale jusqu'au dernier jour de février.

Concernant la chasse de grand gibier, les battues programmées en février ne seront maintenues qu'en cas de non respect du plan chasse chevreuil.

Pendant la saison de la chasse, sportifs et promeneurs sont invités à la plus grande prudence et à ne pas se rendre en forêt les jours de chasse et notamment les samedis.

PLANNING

2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JANVIER					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
FEVRIER	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
MARS	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

 Petit Gibier
 Petit Gibier journée libre
 Bécasse exclusivement
 Battue Grand Gibier



IL EST NOTRE DOYEN ET CENTENAIRE !

Jacques MOIGNARD le premier magistrat de la commune était fier de se rendre au lieu-dit « La Garrigue » pour honorer et féliciter Michel DE LAFON BOUTARY qui venait de fêter ses 100 ans le 06 novembre dernier.

M. le Maire et ses adjointes Marie Anne ARAKÉLIAN et Isabelle LAVERON sont allées à la rencontre du centenaire dans cette ancienne maison de vigneron, dans laquelle il a effectué quelques aménagements et où il vit avec sa fille Isabelle. C'est d'un pas vaillant, aidé d'une simple canne, que M. DE LAFON BOUTARY est venu accueillir ses visiteurs avec qui il a échangé sur de nombreux sujets avec des précisions remarquables sur les dates. A la question « voulez-vous vous asseoir le temps des photos ? », la réponse du centenaire est négative : « non ! non ! on sera mieux ici debout en profitant du soleil ».

L'homme a des souvenirs plein la tête et le moment est captivant tant il est rare de rencontrer un centenaire capable de parler ainsi de sa passion pour la lecture, de la généalogie et de nombreux autres sujets qui demandent un important travail de mémoire.

Mais ce qui est étonnant et encore plus rare, c'est d'apprendre que Michel n'est pas le seul de sa famille à franchir le cap du siècle : ses sœurs et cousins- cousines ont eux aussi passé allègrement les 100 ans ! Parmi elles, Jeanne DUPIN DE LA GUERRIVIÈRE, née DE LAFON BOUTARY, a vécu jusqu'à 106 ans

Monsieur le Maire a remis à M. DE LAFON BOUTARY trois ouvrages sur Montech et son canton : ouvrages que ne devrait pas tarder à lire notre centenaire qui se plaît également à suivre de nombreuses émissions télévisées notamment les documentaires sur la montagne.

Quelques temps forts de sa vie

A 4 ans Michel DE LAFON BOUTARY est scolarisé à l'école communale fondée par son père et quelques autres montéchois.

Engagé volontaire à la Guerre pour défendre son pays comme bien des jeunes en 1945, il intègre pour quelques mois Jeunesse et Montagne pour travailler en forêt. De retour à Montech chez lui rue Maubec, il aperçoit une colonne de fumée qui provient du château de



Cadars où vivent ses parents. Aidé par M.RAFEL il tente de sauver tout ce qui peut l'être, mais sa famille perd beaucoup dans cet incendie.

Plus tard dans sa vie Michel est intéressé par la généalogie et commence à Montauban plusieurs recherches pour de nombreuses familles. Il fait partie des associations « Amis des archives de Haute Garonne » et « Amis des archives du Tarn-et-Garonne » depuis leur fondation. Avec Mesdames FAGET et MOULIS ainsi que Messieurs GAILHARD, JUNIET et OLIVET, il est à l'origine de la création « Les Amis de Montech », association qui deviendra plus tard le Syndicat d'Initiative.

Pendant quatre ans il a été à l'Université Populaire de Moissac et à celle du Mirail, où il donne des cours de paléographie.

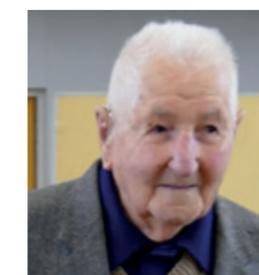
Parmi ses trente années de recherches généalogiques, certaines lui ont donné beaucoup de travail mais aussi de belles récompenses des efforts fournis. Par exemple, la famille LATROBE de Monbéqui a appris grâce à lui, qu'aux USA, un LATROBE fut un des architectes de la Maison Blanche à Washington.

Aujourd'hui Michel passe son temps à lire, à se documenter et suivre de nombreux reportages télévisuels. Toujours « bon œil » à plus d'un siècle de vie, Michel DE LAFON BOUTARY vous laisse admiratif et envieux et on ne peut que souhaiter longue vie à notre Centenaire.



2000-2020 : CENTENAIRES À MONTECH

Durant les vingt années passées les séniors vivent de plus en plus longtemps et **Montech a connu une vingtaine d'hommes et de femmes ayant atteint les cent ans et même une dizaine a franchi la barre des 105 ans**, que ce soit parmi les résidents de l'EHPAD, les habitants de la commune, ou ceux nés à Montech et décédés dans une autre commune.



Henri MARCADAL

Parmi eux, **Henri MARCADAL** fût doyen du Département de Tarn et Garonne et vécu jusqu'à plus de **106 ans**, son décès étant survenu le 22 février 2020 ;

Jeanne DUPIN DE LA GUERRIVIÈRE née DE LAFON BOUTARY a elle aussi connu le titre de Doyenne du Département avant de s'éteindre à l'EHPAD à Escatalens le jeudi 10 janvier 2013.

Au plan national : en 2016 ils étaient **21 000 centenaires** à vivre en France, c'était vingt fois plus que dans les années 1960-1970.

Selon l'INSEE en 2070 le nombre de centenaires vivants sur notre territoire devrait atteindre le chiffre de 270 000.

Au niveau local : actuellement l'espérance de vie moyenne à Montech est pour les femmes entre 86 et 87 ans et pour les hommes elle se situe autour de 79 ans.

En ce qui concerne les centenaires à Montech, avec nos statistiques et nos recherches une question demeure sans réponse : y aurait-il quelques petits secrets bien gardés pour atteindre une telle longévité ?

◆ ◆ ÇA BOUGE A MONTECH ! ◆ ◆

Nouvelles activités, nouvelles entreprises

◆ LA FABRIQUE DE LYDIA

Couture d'ameublement, sellerie générale, tapisserie... Lydia accueille vos idées et met son savoir-faire de couturière à votre disposition.
N'hésitez pas à la contacter pour lui exposer votre projet.



La Fabrique de Lydia
06.52.05.39.17
lafabriquedelydia@gmail.com
INSTA / FACEBOOK : @lydia fabrique

◆ DRIVE IN CAR

Une Ecole de Conduite de proximité et surtout prête à s'adapter aux souhaits de chacun et faire du sur-mesure en cette période de COVID 19.



Auto-école Drive in Car
4 rue de la Mouscane
82700 Montech
05 63 67 56 33
www.driveincar.fr

◆ VENDÉE TRANSPORTS

VENDÉE TRANSPORTS a déménagé au 385 Avenue de Montauban à MONTECH
Stephen GARNIER
07 87 10 11 19

◆ ÉBÉNISTE DESIGNER

Hébergée pendant deux ans par une couveuse d'entreprises, Emilie CRUZEL a fondé sa propre société artisanale d'ébénisterie cet été, à Montech.



crédit photo : LEA TOMAS

Emilie travaille aussi bien pour les particuliers que pour les prescripteurs (architectes, décorateurs...), sur des projets de mobilier meublant, de mobilier d'agencement et d'objets en petites séries.

Emilie CRUZEL
860 avenue d'Auch
82700 Montech
07 77 92 08 55
emiliecruzell82@gmail.com
http://emiliecruzell.com

Tourisme



LE VOILE A ÉTÉ LEVÉ

La valorisation de la pente d'eau de Montech met en scène un **patrimoine unique** autour du transport fluvial et de ses trésors industriels le long du canal latéral à la Garonne.

Le coeur du projet est la machine dans sa pente d'eau. Restaurée, remise en scène, la machine et sa péniche représenteront le but de la promenade, un évènement sur la vélo voie verte.

C'est l'agence Bakélite (située à Toulouse) qui a redonné des couleurs au site et quelles couleurs !

Selon une charte graphique spécifique, **la nouvelle identité visuelle s'inspire de l'univers des transports, de la batellerie ainsi que du mouvement Memphis** (style

graphique né au début des années 80 composé de formes géométriques et de couleurs vives bousculant ainsi les codes du design).



Ce parti pris esthétique, à l'image du défi que représentait en son temps la pente d'eau, assume son côté décalé, avant-gardiste et unique en son genre !



PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

GRAND SUD TARN & GARONNE vous accompagne tout au long de votre projet !
Le secteur résidentiel est le 1er secteur consommateur d'énergie (41 %) et le 2ème poste émetteur de gaz à effet de serre. Aussi, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, la rénovation des logements existants est-elle incontournable. L'augmentation du prix des énergies soulève par ailleurs les questions de perte de pouvoir d'achat et de précarité énergétique.

Pour qui ?

- pour les habitants du territoire GRAND SUD TARN & GARONNE,
- pour les locataires,
- pour les propriétaires occupants,
- pour les bailleurs.

Pour quoi faire ?

- pour des conseils gratuits, neutres et sur mesure,
- pour réduire votre facture énergétique (35% en moyenne pour une rénovation globale),
- pour obtenir des aides,
- pour améliorer votre confort,
- pour agir localement contre le changement climatique.

Vous souhaitez passer à l'acte ?

Prenez rendez-vous, des permanences sont organisées au sein des Maisons de Services :

Grisolles : 05 63 27 05 70

Labastide-Saint-Pierre : 05 32 09 53 40



PROPRIÉTAIRE OCCUPANT
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR
LOCATAIRE

ACTION PLAN CLIMAT

plateforme de
RENOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Un service public, de proximité, pour des conseils neutres et objectifs
- Pour réduire votre facture et améliorer votre confort
- Pour une rénovation globale et performante
- Pour obtenir des aides

GRAND SUD Tarn & Garonne Communauté de communes

En partenariat avec CAPEB, MIA, etc.

ECONOMIE EMPLOI



Avec
**LE FONDS L'OCÉAL
GRAND SUD
TARN & GARONNE**
vous aide à vous relancer
**STRUCTURES TOURISTIQUES
COMMERCE & ARTISANAT**

Quels sont les bénéficiaires ?

Durement fragilisées par la crise sanitaire, les entreprises redémarrent leur activité. C'est particulièrement vrai pour l'économie touristique, le commerce et l'artisanat, secteurs parmi les plus touchés.

Pour faciliter leur réamorçage et ne pas compromettre leurs perspectives de développement et les recrutements associés, la Communauté de communes a souhaité s'engager aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires et du Département de Tarn-et-Garonne.

Avec une enveloppe d'un peu plus de 125 000 euros, la Communauté de communes vient abonder ce fond spécifique qui atteint un montant de 420 000 euros, destiné aux entreprises de notre territoire.

A quoi sert-il ?

Ce dispositif unique permet ainsi aux professionnels de redémarrer et d'adapter rapidement leur activité aux exigences très fortes qui s'imposent à eux en termes de propreté et d'application des mesures sanitaires.

Deux types d'aides sont proposées :

- des avances remboursables (taux 0%) d'aide à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement, etc.) ;

- des subventions d'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagements appropriés (équipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement, pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, etc.).

Quelles démarches faire ?

Pour bénéficier de ce dispositif, rapprochez-vous du **service économique de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE** au **05 63 27 57 16**.

Pour en savoir plus sur les différents dispositifs, connaître les critères d'éligibilité et modalités de dépôt des demandes de subventions, rendez-vous sur le site : www.grandsud82.fr (rubrique Economie/Emploi)

Contacts :

Service Eco Emploi Tourisme CCGSTG au **05 63 27 57 16** ou par courriel à : solene.chanteux@grandsud82.fr

VOTRE PHOTO À LA UNE DU PROCHAIN BULLETIN



Comment participer ?

Rien de plus facile : **envoyez votre photo format numérique par mail à : communication.montech@info82.com**

Quelles sont les règles ?

ATTENTION quelques règles sont à respecter :

- le thème bien sûr : «Regard sur Montech»
- la photo doit être en format portrait
- la dimension minimum de la photo doit être de 19 X 22 cm en 300 DPI de résolution
- la photo peut être au choix, en noir et blanc ou en couleur
- les enfants peuvent participer !

Amis photographes professionnels, ce concours n'est pas pour vous ! une autre fois peut-être....

Que gagne t-on ?

Le plaisir de participer, mais pas que...
La photo qui sera sélectionnée par le jury fera la couverture du prochain bulletin municipal de mai 2021 !

Celles qui arriveront en deuxième et troisième places auront une place dans le bulletin.

Qui est le jury ?

Le jury sera composé du Maire, des membres du Conseil Municipal des Jeunes, des conseillers municipaux Marie-Anne ARAKELIAN, Fanny DOSTES et Joëlle BELLIOU et du photographe du service communication Jean-Jacques DUCASSE. .

La délibération du jury se fera le samedi 10 Avril à 10h en Mairie.

**DATE LIMITE DE PARTICIPATION :
31 MARS 2021 minuit**

A vos appareils photos !...

Du 1er Octobre 2019 au 31 Décembre 2020

Evènements publiés avec l'accord des personnes concernées ou de leur famille

NAISSANCES

HUTT Agathe	02/10/2020
VIDAL Paul	08/10/2020
POUX CICUTTO Nino	10/10/2020
CHOUIALI Jana	10/10/2020
MCHABRAG Mayssa	21/10/2020
LECAS Gabriel	24/11/2020
BIHEL Simon	08/12/2020
TOURNOIS Aliénor	13/12/2020
BEUILLÉ Ayden	13/12/2020
FALI Lehna	26/12/2020

MARIAGES

LY Amory/GARCIA Chrystelle	03/10/2020
FIORUCCI Benjamin / EL BADAQUI Dounia	17/10/2020
YANG Daniel / VANG Caroline	24/10/2020
ADHAM Kamal/AZIZ OUAZZANI Wiam	28/11/2020

RAPPEL

Allongement à 15 ans de la durée de validité de la carte nationale d'identité pour les majeurs.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans), sur le territoire français.

Aussi, si aucune modification est à effectuer sur cette carte d'identité (changement d'adresse, erreur état civil...) et si la personne majeure est en possession d'un passeport en cours de validité, le CERT de Montpellier refusera d'établir une autre CNI.

Lorsqu'une personne mineure a effectué une CNI, celle-ci majeure aujourd'hui ne rentre pas dans le cadre de la prolongation des 5 ans et doit refaire sa CNI.

DÉCÈS

GODÉASSI née CARLET Ynès	11/10/2020
CALDERAN née BORGOLOTTO Secondina	21/10/2020
MALBREIL née FILHOL Françoise	25/10/2020
BIZ née BADIE Sylvette	07/11/2020
CAMPANA née CHASSEFEYRE Monique	11/11/2020
COQUILLON Denise	11/11/2020
LARROQUE née GARRIGUES Françoise	12/11/2020
MAGNÉ née GOUZE Marie	12/11/2020
FAVEREAU née BONHOURS Georgette	12/11/2020
DUPEYRON Guy	14/11/2020
DAMOURETTE Daniel	17/11/2020
COLMAGRO Marcel	18/11/2020
SABROU Solange	18/11/2020
LEZIN Dominique	21/11/2020
DUMAS née GOBBATO Denise	21/11/2020
PONS Anne Marie	21/11/2020
ARMAND née ACURCIO Marie	21/11/2020
GIBERT née BREIL Suzanne	22/11/2020
QUIBLIER André	26/11/2020
LALANDE née LE GOUAREGUER Marie	27/11/2020
DENIS née PONSARD Mauricette	02/12/2020
FÉRAL née MÉRIC Henriette	02/12/2020
SOTO Yvonne	03/12/2020
TICO née RÉATO Véronique	07/12/2020
GALIMONT née ARTICO Maria	10/12/2020
COURT née VERNHES Marie	20/12/2020
RIGAL née MICHEL Jeanne	22/12/2020
GIROGUY née CHARBONNEL Micheline	28/12/2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

L'Etat simplifie vos démarches

102ème ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

C'est en respectant les gestes barrières et une certaine distanciation sociale que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre avec Monsieur Le Maire accompagné de quelques élus et des représentants des associations d'anciens combattants.



Didier DAL SOGLIO, Maître de Cérémonie a rendu hommage à tous les soldats morts pour la France, plus particulièrement aux 20 militaires morts au combat cette année 2020

et au dernier poilu Montechois, Jean BERT, inscrit sur le Monument aux morts et décédé le 13 mai 1920 à Montech des suites de blessures lors des combats à Perthes les Hurlus, dans la Marne, le 05 janvier 1915.

Les traditionnels dépôts de gerbes s'en sont suivis, ainsi que la sonnerie aux morts, la minute de silence et La Marseillaise, avant que Jacques Moignard ne prenne la parole pour remercier les participants à cette Cérémonie.

CHANCELLERIE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le mérite de « Jeannot » JACQUES récompensé

Il occupe une place importante dans la vie associative montechoise, comme bénévole au sein de l'Association de la FNACA depuis plus d'un demi-siècle et vient d'être nommé il y a quelques jours, au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite du Ministère des Armées, décret paru au journal Officiel du 1er janvier 2021. C'est M. Jean JACQUES, (si vous le croisez en ville appelez le « Jeannot ») qui vient de recevoir la plus haute distinction après la Légion d'Honneur.



Un des moments forts dans la vie de «Jeannot» : le jeune appelé sera incorporé en octobre 1956 à Béziers où il restera quatre mois avant de rejoindre l'Algérie pendant 24 mois supplémentaires. Libéré en février 1959, il sera rappelé sous les drapeaux à la Gendarmerie de Montech en 1961, lors du Putsch des Généraux à Alger.

M.JACQUES adhèrera à la FNACA en 1970 et en deviendra le Président cantonal en 1998, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Entre temps il aura assuré trois mandats consécutifs comme Conseiller Municipal sous l'autorité de René CANTALOUPE et Robert LAGRÈZE, soit dix-huit ans au service de la commune où il réside encore de nos jours avec son épouse. Le 12 janvier 2021 Jacques Moignard Maire de Montech l'avait convié en Mairie afin de le féliciter pour cette nomination.

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA MAJORITÉ

De mémoire d'élus nous n'avons jamais été confrontés à une tranche de vie publique aussi déroutante. La pandémie virale qui sévit sur la planète entière touche chacune et chacun d'entre nous et nous oblige à adopter des mesures et des comportements inédits.

Avoir été désignés par les montechoises et les montechois pour tenir les rênes de l'évolution de notre commune oblige au sérieux, à l'anticipation et à la considération des innombrables paramètres qui codifient la vie publique.

Réaliser plus sans accentuer la pression fiscale fait partie de cette équation tant les demandes sont pléthores et les ressources amenuisées au fil des exercices.

Avec les forces actives de la commune (associations, personnes référentes, citoyens du moment et, lorsqu'ils s'estiment investis, membres dits d'opposition) le challenge est relevé.

Les élus de Rassemblement pour Montech vous adressent leurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

LA PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Le Ministère des Comptes Publics vient de publier les comptes officiels 2019 de la mairie de Montech. La ville a terminé l'année 2019 avec un déficit vertigineux de - 781 000 € (fonds de roulement), fracassant le seuil d'alerte prévu par les textes, et de fait augurant de jours sombres pour la commune.

Tous les détails sur notre blog : ericlagrangeenavantmontech.blogspot.fr



À SUIVRE

Le quartier «Lacoste» va prochainement connaître quelques bouleversements.

Tout d'abord par des **travaux d'extension du collège** .

Le collège Vercingétorix a été conçu pour accueillir **400 élèves** ; très vite des classes en «Algeco» ont dû être implantées dans la cour pour recevoir les **660 élèves scolarisés à ce jour**. Les travaux d'extension et de remaniement «en dur» seront calibrés pour 700 collégiens. **L'état des lieux est effectué, reste à valider par le Conseil Départemental le financement de ces travaux qui devront être opérationnels pour la rentrée 2022.**

La commune de Montech s'attache quant à elle à la **création d'une vaste salle multi-activités**, à proximité du gymnase actuel. **Cette salle accueillera les collégiens et lycéens et les associations sportives de la commune pour des activités de «gymnastique et musculation», elle offrira également un vaste Dojo avec 6 aires de Tatamis** permettant d'accueillir stages et compétitions de très bon niveau... le projet est sur les rails, concours d'architectes à venir et **démarrage des travaux d'ici la fin de l'année 2021.**

Une vaste réflexion, toujours en cours, sur le terrain de 4 hectares appartenant à la commune pour l'installation d'une piste d'athlétisme, d'un nouveau gymnase, de logements.....

GRATUIT

CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **MONTECH**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

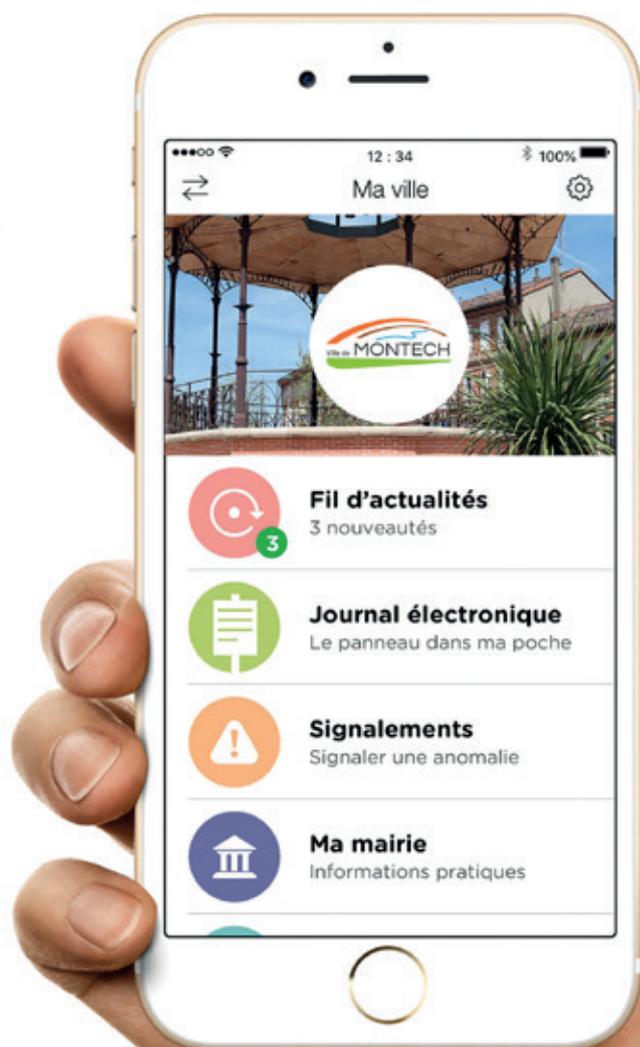
 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play


Ville de **MONTECH**